

## CONSEIL MUNICIPAL

**Lundi 30 novembre 2020 à 19H00**

### Ordre du jour

#### **Administration et moyens généraux**

- 1- Désignation du secrétaire de séance
- 2- Approbation des procès-verbaux des 15 et du 28 septembre 2020
- 3- Délibération approbation du renouvellement de la carte achat (*rapport n°2020/FIN-021*)
- 4- Délibération approbation décision modificative au budget général (*rapport n°2020/FIN-022*)
- 5- Délibération actant la constitution commission contrôle des listes électorales (*rapport n°2020/MG-016*)

#### **Personnel communal**

- 6- Délibération approuvant les transformations de postes : adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe (Avancement de grade) (*rapport n°2020/RH-010*)
- 7- Délibération approuvant les modalités de formation des élus (*rapport n°2020/MG-017*)
- 8- Délibération fixant l'enveloppe annuelle 2021 de l'IAT (Indemnité d'administration et de technicité) (*rapport n°2020/RH-011*)
- 9- Délibération portant retrait de la délibération n° 5 du 15/09/2020 instituant l'IFTS (Indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires) (*rapport n°2020/RH-012*)

#### **Education, enfance, animations au service de la jeunesse et CME**

- 10- Délibération : création du conseil municipal des enfants et approbation du règlement intérieur de fonctionnement du Conseil municipal des enfants (*rapport n°2020/MG-018*)

#### **Culture et vie associative, sports et loisirs**

- 11- Délibération approuvant le dossier de demande de subvention à destination des associations (*rapport n°2020/MG-019*)
- 12- Délibération approuvant le dossier de demande de subvention à destination des associations sportives (*rapport n°2020/MG-020*)

## **Actions en faveur des séniors et action sociale**

13- Délibération approuvant la modification du prix des loyers et des charges de la maison de santé  
(*rapport n°2020/FIN-023*)

## **Information et réponses aux questions écrites**

14- Présentation du registre des déclarations d'intention d'aliéner 2020

### **IMPORTANT - CONSIGNES REGLES SANITAIRES COVID-19**

- Port du masque obligatoire fourni par vos soins
- Chaque élu(e) devra être muni(e) obligatoirement d'un stylo bleu et de feuilles de papier si nécessaire (*il n'y aura pas de distribution en séance*)
- L'ordre du jour ainsi que les documents s'y rapportant ne seront plus distribués sous forme papier en séance mais uniquement par mail, y compris pour la presse.
- Les signatures devront être portées en fin de séance sur une table dédiée.
- Le gel hydro-alcoolique sera mis à disposition à l'entrée de la salle
- La disposition des sièges respectera les règles de distanciation
- Aucune boisson ne sera mise à disposition durant la séance.
- La séance ne pourra excéder une heure
- Merci de bien vouloir nous tenir obligatoirement informés dans le cas où vous ne pourrez pas assister à la séance, au courriel suivant : [veronique.chaboche@ottmarsheim.fr](mailto:veronique.chaboche@ottmarsheim.fr) au plus tard le vendredi 27 novembre 2020.